Liste des Fournisseurs d'électricité ayant signé un contrat GRD-F* avec GEREDIS Deux-Sèvres en vigueur au 1er janvier 2024 :

***Conformément à l'article L111-92 du code de l'énergie, un fournisseur d'électricité peut conclure avec le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) un contrat relatif à l'accès au Réseau Public de Distribution (RPD) et à son utilisation, afin de pouvoir proposer à ses clients des contrats regroupant fourniture et accès au RPD. Seuls les fournisseurs ayant souscrit un contrat GRD-F avec GÉRÉDIS sont habilités à proposer à leurs clients un contrat unique sur le territoire desservi par GÉRÉDIS.**

- ALPIQ ENERGIE France
- ALTERNA
- AXPO TRADING AG
- COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
- ELECTRICITE DE France
- LA BELLENERGIE
- ENALP
- ENERGEM
- ENGIE
- ENOVOS LUXEMBOURG
- ENOVOS ENERGIE
- ES ENERGIES STRASBOURG
- FLASH
- GÉDIA
- GEG SOURCE D'ENERGIES
- HYDRONEXT
- IBERDROLA ENERGIE France
- ILEK
- EKWATEUR
- LBE BUSINESS
- LLUM
- LUCIA
- NW RE
- OHM ENERGIE
- PLUM ENERGIE
- PRIMEO ENERGIE SOLUTIONS
- PRIMEO ENERGIE GRANDS COMPTES
- PROXELIA
- SAVE
- SELIA
- SEOLIS
- SOWATT
- SYNELVA
- TOTAL DIRECT ENERGIE
- VATTENFALL ENERGIES
- VOLTERRES
- PLUM ENTREPRISES ET COLLECTIVITES